Réunion du conseil Municipal du vendredi 6 mars 2020

L'an deux mil vingt, le six mars, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie de Béville-le-Comte à 19h30, sous la présidence de Monsieur Eric SEGARD, Maire.

<u>Conseillers présents</u>: M. Ségard, Mme Vérité, M. Bezaud, Mme Lamarque, M. de Rougé, M. Leblond, M. Fleury, M. Gehan, Mme Patuel, M. Maïa, M. Lorenc, Mme Leclerc, Mme Oury, Mme Turlin

<u>Conseillers absents</u>: Mme Hugot <u>Secrétaire de séance:</u> M. Gehan

Le compte-rendu du conseil municipal du 27 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité. M. Fleury précise que Mme Leclerc avait évoqué la mise en place d'une sirène d'alerte.

M. Ségard introduit la séance en précisant qu'il s'agit de la dernière réunion de la mandature avant les élections. Il remercie plus particulièrement les conseillers qui ne se représentent pas.

Le Conseil municipal approuve l'ajout d'une question à l'ordre du jour : modification des statuts de la Communauté de communes.

1/ Budget principal : Compte administratif 2019, compte de gestion 2019, affectation du résultat 2019 et budget primitif 2020 :

Le budget primitif 2020 est soumis au vote avec la reprise des résultats de l'exercice 2019.

Dépenses de fonctionnement	Compte administratif 2019	Budget primitif 2020
011 – charges à caractère	267 754.41	285 000
général		
012 – charges de personnel	285 646.16	303 300
014 – atténuations de produits	0	500
065 – autres charges de	401 289.41	415 500
gestion courante		
66 – charges financières	13 466.67	12 500
67 charges exceptionnelles	0	1 000
022 – dépenses imprévues		70 000
Total dépenses réelles de	968 156.65	1 087 800
fonctionnement		
023 – virement à la section		377 206.31
d'investissement		
042 – opérations de transfert	42 366.88	15 700
entre sections		
Total	1 010 523.53	1 480 706.31

La participation au SIRP représente l'un des principaux postes de dépenses (265 782 € en 2019).

	<u> </u>		
Recettes de fonctionnement	Compte administratif 2019	Budget primitif 2020	
013 – atténuations de charges	2 561.53	2 000	
70 – produits des services, du	18 340	15 000	
domaine et ventes diverses			
73 – impôts et taxes	850 058.26	887 200	
74 – dotations, subventions et	227 373.61	190 000	
participations			
75 – autres produits de	22 765.63	20 000	
gestion courante			
76 – produits financiers	3.08	0	
77 – produits exceptionnels	31 127.61	5 000	
Total recettes réelles de	1 152 229.72	1 119 200	
fonctionnement			

002 – résultat de		361 506.31
fonctionnement reporté		
042 – opérations d'ordre de		
transfert entre sections		
Total	1 152 229.72	1 480 706.31

Les recettes réelles de fonctionnement 2019 sont en baisse de 185 507 € par rapport à 2018. Les taxes foncières et d'habitation représentent 59.1% des recettes de fonctionnement en 2019 (soit 681 260 €).

Le montant des dotations de l'Etat pour l'année 2020 n'est pas encore connu ; le montant total devrait être en légère hausse. En 2019, le montant total des dotations de l'Etat était de 114 968 € (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale et dotation nationale de péréquation).

Les taux d'imposition seront votés lors d'une prochaine séance du conseil municipal (au plus tard le 30 avril 2020).

Dépenses d'investissement	Compte administratif 2019	Budget primitif 2020
20 – immobilisations		
incorporelles		
204 – subventions	6 469.89	
d'équipement versées		
21 – immobilisations	112 753.71	380 000
corporelles		
23 – immobilisations en cours	78 015.91	70 706.31
16 – emprunts et dettes	56 388.62	47 000
assimilées		
020 – dépenses imprévues		35 000
Total dépenses réelles	253 628.13	532 706.31
d'investissement		
040 – opérations d'ordre de		
transfert entre sections		
041 – opérations	5 594	
patrimoniales		
001 – solde d'exécution de la		105 435.83
section d'investissement		
Total	259 222.13	638 142.14

Recettes d'investissement	Compte administratif 2019	Budget primitif 2020
13 – subventions	51 710.20	81 000
d'investissement		
16 – emprunts et dettes		
assimilées		
10 – dotations, fonds divers et	54 115.22	42 000
réserves		
1068 – excédents de	74 126.53	105 435.83
fonctionnement capitalisés		
024 produits des cessions		16 800
Total recettes réelles	179 951.95	245 235.83
d'investissement		
021 – virement de la section		377 206.31
de fonctionnement		
040 – opérations d'ordre entre	<i>4</i> 2 <i>366.88</i>	15 700
sections		
041 – opérations	5 594	
patrimoniales		
Total	227 912.83	638 142.14

Les résultats d'exécution du budget principal sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de clôture 2018	399 362.48	-74 126.53
Résultat exercice 2019	141 706.19	-31 309.30
Résultat de clôture 2019	466 942.14	-105 435.83

Le déficit de la section d'investissement (105 435.83 €) est inscrit en dépenses d'investissement (compte 001 – solde d'exécution de la section d'investissement).

L'excédent de fonctionnement est affecté en section d'investissement pour couvrir le déficit d'investissement (105 435.83 € au compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisés).

Le solde de l'excédent de fonctionnement (361 506.31 €) est repris en section de fonctionnement (compte 002 – résultat de fonctionnement reporté).

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019, le compte administratif 2019 et le budget primitif 2020 voté avec reprise des résultats.

2/ Subventions aux associations:

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2020 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

s pour rannée 2020 comme maique dans le tableau ci-dessous.		
Subventions aux associations		
FEP	4500	
Foot	2500	
Comité des fêtes	1200	
Sapeurs-Pompiers	1000	
Pétanque	800	
Les Doigts Agiles	390	
Prévention routière	100	
Farfadets	150	
FNACA	150	
Ecole de Musique de Sours	100	
Société archéologique d'Auneau	50	
Total	10940	

Une subvention pour le club de hand d'Auneau d'un montant de 300 € a déjà été votée.

3/ Rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées :

La Commission locale d'évaluation des charges transférées s'est réunie le 12 février 2020 pour étudier la question de la compétence organisation et gestion du transport scolaire.

La compétence organisation et gestion du transport scolaire a été restituée aux communes par la Communauté de communes des Portes euréliennes (délibération n°18.09.04 du 20 septembre 2018). Par conséquent la participation au SIVOS sera désormais payée par la commune, sauf pour les sorties scolaires et les navettes piscine qui resteront financées par la communauté de communes.

Le montant moyen de la participation SIVOS sur Béville sur les années 2017 à 2019 s'élève à 29 868.86 €. L'attribution de compensation versée par la Communauté de communes est augmentée de ce montant à compter de 2020. La Commune de Béville percevra en 2020 une attribution de compensation de 198 107.12 €.

Le Conseil municipal décide d'approuver le rapport de la commission locale des charges transférées et le montant de l'attribution de compensation.

4/ Budget annexe eau et assainissement - Compte administratif et compte de gestion 2019 :

Les compétences eau et assainissement sont transférées à la Communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2020. Le budget annexe est dissous ; le Conseil municipal doit approuver le compte administratif et le compte de gestion 2019.

Dépenses d'exploitation	CA 2019
011 - Charges à caractère	900
général	
66 – charges financières	26 856.13
Total dépenses réelles de	27 756.13
fonctionnement	
68 – dotations aux	29 822.98
amortissements	
Total	57 579.11

Recettes d'exploitation	CA 2019
70 – ventes d'eau	145 380.15
74 – subventions	12 253.21
d'exploitation	
75 – autres produits de	0.14
gestion courante	
77 – produits exceptionnels	
Total recettes réelles de	157 633.50
fonctionnement	
042 – amortissement des	7 015.31
subventions	
Total	164 648.81

Dépenses d'investissement	CA 2019
16 – capital des emprunts	65 119.63
20 – immobilisations	
incorporelles	
21 – immobilisations	
corporelles	
23 – immobilisations en cours	5 591.24
Total dépenses réelles	70 710.87
d'investissement	
040 – amortissement des	7015.31
subventions	
Total	77 726.18

Recettes d'investissement	CA 2019
10 – dotations, fonds divers et	2 819.47
réserves	
13 – subventions	
d'investissement	
Total recettes réelles	2 819.47
d'investissement	
040 – amortissement des	29 822.98
immobilisations	
Total	32 642.45

Les résultats d'exécution du budget annexe sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de clôture 2018	537 974.92	-2 819.47
Résultat exercice 2019	107 069.70	-45 083.73
Résultat de clôture 2019	642 225.15	-47 903.20

Les résultats seront repris par les budget annexes eau et assainissement de la Communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile de France.

Projets de travaux 2020 : rénovation réseau d'eau potable (1ère tranche) et travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2019 et le compte administratif 2019.

5/ Questions diverses:

Modification des statuts de la communauté de communes des Portes euréliennes d'Île de France : le Conseil communautaire a approuvé une modification des statuts le 20 février 2020 avec l'ajout de la compétence eau et de la compétence assainissement.

Les compétences optionnelles sont supprimées par obligation réglementaire ; elles deviennent des compétences facultatives.

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de communes.

Mme Lamarque évoque l'éventualité d'une fermeture de classe pour la rentrée de septembre 2020.

M. de Rougé qui participe à sa dernière réunion de conseil municipal après 55 années de mandat prend la parole. Il rappelle qu'il avait été élu en mars 1965 sur la liste de Louis Perrot. Il a fait partie au cours de ses mandats des équipes municipales de Louis Perrot, de Maurice Thirouin et de Dominique Leblond.

M. Leblond s'exprime également pour sa dernière réunion de conseil municipal après 30 années de mandat. Il rappelle qu'il avait été élu en mars 1989 sur la liste de M. Thirouin et évoque des projets importants notamment l'aménagement du centre bourg et du Jeu de Paume.

Agenda:

Elections municipales – dimanche 15 mars Puces des couturières le 8 mars à la Halle des sports Caravane des poètes semaine du 6 au 11 avril (salle du conseil à la Mairie)

M. SEGARD	M. Bezaud	MME VERITE
MME LAMARQUE	M. DE ROUGE	M. LEBLOND
M. FLEURY	M. GEHAN	MME PATUEL
M. Maïa	M. LORENC	MME LECLERC
MME OURY	MME TURLIN	